

# AIR DE CABINE CONTAMINÉ : UN DANGER POUR VOTRE SANTÉ

Lignes directrices à l'intention  
des personnels navigants

## PRENDRE CONSCIENCE DU PROBLÈME

- Les équipages peuvent connaître des problèmes de santé après une exposition aux composants chimiques qui pénètrent dans la cabine par le système de ventilation de l'appareil. En effet, l'air de la cabine provient directement des réacteurs, au niveau desquels peuvent parfois se produire des fuites d'huile toxique.

## IDENTIFIER LES SIGNAUX D'ALERTE

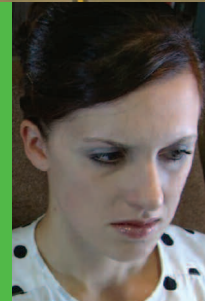
- Odeur inhabituelle de chaussettes sales, de chien mouillé, de moisi/renfermé, de produit chimique, de métal.  
- Fumée ou légère brume, mais ceci est rare.  
- Sensation de malaise, même si vous ne voyez ou ne sentez rien de suspect.

## RECONNAÎTRE LES SYMPTÔMES

- \* Maux de tête
- \* Goût métallique dans la bouche
- \* Toux
- \* Irritation des yeux/du nez/de la gorge
- \* Vertiges
- \* Nausée
- \* Faiblesse
- \* Douleurs musculaires
- \* Pertes de mémoire
- \* Fatigue
- \* Fourmillements dans les mains et les jambes
- \* Pertes d'équilibre
- \* Difficultés respiratoires
- \* Tremblements



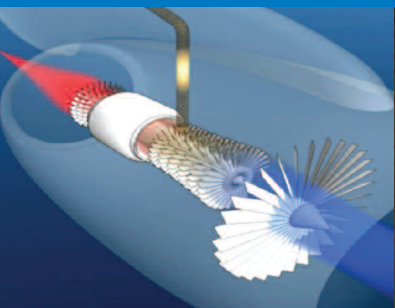
ITF House,  
49-60 Borough Road,  
London SE1 1DR  
  
+44 20 7403 2733  
mail@itf.org.uk  
www.itfglobal.org



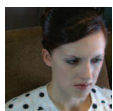
# AIR DE CABINE CONTAMINÉ : UN DANGER POUR VOTRE SANTÉ

Lignes directrices à l'intention  
des personnels navigants





# AGIR



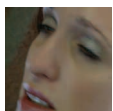
## ÉTAPE 1 :

Odeur inhabituelle ? Symptômes ressentis par l'équipage ou les passagers ? Signalez l'incident au commandant.



## ÉTAPE 2 :

Consignez l'incident dans un rapport de sécurité.



## ÉTAPE 3 :

Si vous ressentez des symptômes, remplissez un formulaire de déclaration de maladie. Conservez une copie de tous les documents, et notez le numéro du vol, l'immatriculation de l'appareil et la date et l'heure de l'incident. Envoyez une copie des documents à votre syndicat.



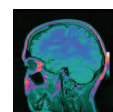
## ÉTAPE 4 :

Consultez un médecin. Tenez un journal des symptômes. Prenez des photos de toute manifestation visible. Informez votre médecin de l'évolution des symptômes à des fins de suivi.



## ÉTAPE 5 :

Demandez des informations et conseils au représentant santé et sécurité de votre syndicat. Demandez l'aide de votre syndicat si vous ne vous sentez pas en état de reprendre le travail. Ne vous laissez pas intimider par l'employeur au point d'accepter un vol si vous ne vous sentez pas bien.



## ÉTAPE 6 :

Consultez le site de la Fédération internationale des ouvriers du transport pour en savoir plus sur la qualité de l'air en cabine : [www.cabinairquality.org](http://www.cabinairquality.org)